

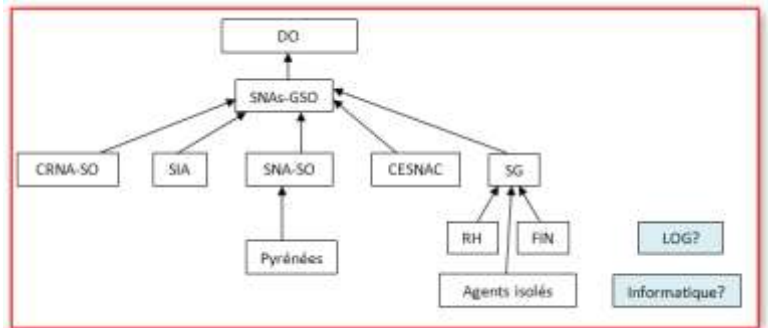
GT Protocolaire : mise en place des SNA Grand Sud-Ouest 1ère réunion plénière du 7 février 2014

L'animateur du GT, Olivier Chansou, a présenté les grands principes de ce projet de réorganisation interrégionale des Services de la Navigation Aérienne du Grand Sud-Ouest : suivre l'exemple des SNA-RP pour créer un échelon de coordination et de mutualisation entre les différents services de la DSNA de la région Sud-Ouest.

L'organisation proposée et les fonctions concernées

L'organisation proposée consiste à :

- **rassembler** sous une même entité les 4 services (CRNA-SO, CESNAC, SIA, SNA-SO), l'organisme Pyrénées sous l'autorité d'un chef SNA-GSO et d'un adjoint, et créer un comité de pilotage pour gérer les dossiers communs à au moins 2 services,
- **mutualiser** les fonctions «**Ressources Humaines**» et «**Finances**» au sein d'un **Secrétariat Général** propre aux SNA/GSO. La date cible est le 1^{er} janvier 2015. Les agents des subdivisions RH et FIN seraient rattachés à la division RH et FIN du SG/SNA-GSO,
- **étudier** l'impact d'une mutualisation des fonctions «**Logistique**» et «**Informatique de gestion**» directement avec les agents concernés pour éventuellement mettre en œuvre un changement d'organisation et un rattachement au Secrétariat Général des SNA-GSO. Ces mutualisations sont plus difficiles à mettre en œuvre faute de personnel en nombre suffisant :
 - pour le domaine Logistique, l'avis des agents sera recueilli au cours d'une réunion de présentation de la future organisation,
 - pour le domaine Informatique de Gestion, un Groupe de Travail spécifique sera piloté par le Chef du CESNAC, Jérôme Journet, pour recueillir l'avis des agents concernés (CESNAC, CRNA-SO, SIA et DSAC-SO) sur le choix de l'organisation future et étudier les différentes options possibles, le statut qui pouvant être retenu.
- **rattacher** l'organisme Pyrénées aux SNA-GSO en le dotant d'un **CT local Pyrénées** (à l'instar de Clermont ou Montpellier),
- **effectuer** un travail d'inventaire pour clarifier le support fait à l'organisme Pyrénées par les autres services,
- **créer** le **CT SNA/GSO** pour gérer les dossiers communs à au moins 2 services ainsi que les dossiers propres au SG/SNA-GSO. Les CT locaux des services actuels seraient maintenus.



Pour toutes ces évolutions proposées, les principes retenus sont :

- pas de mobilité géographique forcée pour les agents en place,
- pas de réduction d'effectifs allant au-delà de celle imposée par la loi de finance à tous les autres services de la DGAC,
- un maintien des autonomies budgétaires de chacun des services actuels,
- un maintien du lien des différents services avec la DO et la DSNA.

FO reste vigilant et se tient à votre disposition pour toute précision sur ce projet de réorganisation

